

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > TOPAZE

TOPAZE



TOPAZE

Dernière mise à jour :

26.07.2021

Fongicides

Protection des cultures

N° AMM :

8300025

Composition:

100 g/l

penconazole

Famille chimique:

Triazoles

Formulation:

EC Concentré émulsionnable

Mode d'action:

Curatif : il est toutefois recommandé de lutter contre l'oïdium de façon préventive

Préventif

Systemique

Translaminaire

Vapeur : qui procure sa très bonne efficacité

Fongicide pour la vigne, les arbres fruitiers, les cultures légumières et le tabac contre l'oïdium, à mode d'action préventif et curatif.

Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)

Classement et sécurité

- [Conseils d`utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Mentions légales](#)

Autorisations et Recommandations

TOPAZE Artichaut

Artichaut

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:81	14 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.

Dose préconisée:

TOPAZE Aubergines - plein champ

Aubergines - plein champ

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:21 Max:89	3 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.

Dose préconisée: 0.5 L/ha

Efficacité: Très efficace

[L'échelle BBCH pour les légumes de la famille des solanacées](#)

TOPAZE Aubergines - sous serre

Aubergines - sous serre

Traitement des parties aériennes

Oidium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:21 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

[L'échelle BBCH pour les légumes de la famille des solanacées](#)

TOPAZE Cognassiers

Cognassiers

Traitement des parties aériennes

Oidium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.25 L/ha	2/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.			
Dose préconisée:	0.025 L/hl			
Période d'utilisation préconisée:	Avril, Mai, Juin, Juillet,			
Efficacité:	Très efficace			
Stade d'application préconisée:	Après la floraison			

TOPAZE Concombres - plein champ

Concombres - plein champ

Traitement des parties aériennes

Oidium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

[L'échelle BBCH pour les courges](#)

TOPAZE Concombres - sous serre

Concombres - sous serre
Traitement des parties aériennes

Oidium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

[L'échelle BBCH pour les courges](#)

TOPAZE Cornichons - plein champ

Cornichons - plein champ
Traitement des parties aériennes

Oidium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			

Dose préconisée: 0.5 L/ha
Efficacité: Très efficace

TOPAZE Cornichons - sous serre

Cornichons - sous serre
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

TOPAZE Courgettes - plein champ

Courgettes - plein champ
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

TOPAZE Courgettes - sous serre

Courgettes - sous serre
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

TOPAZE Melons plein champ

Melons plein champ
 Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

[L'échelle BBCH pour les courges](#)

TOPAZE Melons sous serre

Melons sous serre
 Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

TOPAZE Nashi

Nashi

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.25 L/ha	2/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.

Dose préconisée: 0.025 L/hl

Période d'utilisation préconisée: Avril, Mai, Juin, Juillet,

Efficacité: Très efficace

Stade d'application préconisée: Après la floraison

TOPAZE Nectarinier

Nectarinier

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Commentaire dose	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.035 L/hl	Nb d'applications : 1/an ou 2 applications 1 an sur 2. Volume maximum de 1500 L/ha, ne pas dépasser la dose de 0,5 L/ha.	1/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.

Dose préconisée: 0.035 L/hl

Période d'utilisation préconisée: Avril, Mai, Juin, Juillet

Efficacité: Très efficace

Stade d'application préconisée: Après la floraison

TOPAZE Néflier

Néflier

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.25 L/ha	2/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.

Dose préconisée: 0.025 L/hl

Période d'utilisation préconisée: Avril, Mai, Juin, Juillet,

Efficacité: Très efficace

Stade d'application préconisée: Après la floraison

TOPAZE Pastèque

Pastèque

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.

Dose préconisée: 0.5 L/ha

Efficacité: Très efficace

TOPAZE Pêcher

Pêcher

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Commentaire dose	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.035 L/hl	Nb d'applications : 1/an ou 2 applications 1 an sur 2. Volume maximum de 1500 L/ha, ne pas dépasser la dose de 0,5 L/ha.	1/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.

Dose préconisée: 0.035 L/hl

Période d'utilisation préconisée: Avril, Mai, Juin, Juillet

Efficacité: Très efficace

Stade d'application préconisée: Après la floraison

[L'échelle BBCH pour les fruits à noyaux](#)

TOPAZE Piments - plein champ

Piments - plein champ

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:55 Max:89	3 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.

Dose préconisée: 0.5 L/ha

Efficacité: Efficace

Stade d'application préconisée: Traiter après le stade BBCH 55, apparition de l'inflorescence

TOPAZE Piments - sous serre

Piments - sous serre
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:55 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Efficace			
Stade d'application préconisée:	Traiter après le stade BBCH 55, apparition de l'inflorescence			

TOPAZE Poirier

Poirier
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.25 L/ha	2/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.			
Dose préconisée:	0.025 L/hl			
Période d'utilisation préconisée:	Avril, Mai, Juin, Juillet,			
Efficacité:	Très efficace			
Stade d'application préconisée:	Après la floraison			

[L'échelle BBCH pour les fruits à pépins](#)

TOPAZE Poivrons - plein champ

Poivrons - plein champ
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:55 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Efficace			
Stade d'application préconisée:	Traiter après le stade BBCH 55, apparition de l'inflorescence			

[L'échelle BBCH pour les légumes de la famille des solanacées](#)

TOPAZE Poivrons - sous serre

Poivrons - sous serre
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:55 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Efficace			
Stade d'application préconisée:	Traiter après le stade BBCH 55, apparition de l'inflorescence			

[L'échelle BBCH pour les légumes de la famille des solanacées](#)

TOPAZE Pommette

Pommette
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.25 L/ha	2/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.			
Dose préconisée:	0.025 L/hl			
Période d'utilisation préconisée:	Avril, Mai, Juin, Juillet,			
Efficacité:	Très efficace			
Stade d'application préconisée:	Après la floraison			

TOPAZE Pommier

Pommier

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.25 L/ha	2/an	Min:71 Max:89	14 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.			
Dose préconisée:	0.025 L/hl			
Période d'utilisation préconisée:	Avril, Mai, Juin, Juillet			
Efficacité:	Très efficace			
Stade d'application préconisée:	Après la floraison			

[L'échelle BBCH pour les fruits à pépins](#)

TOPAZE Potimarron

Potimarron

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

TOPAZE Potiron

Potiron

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:51 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

TOPAZE Tomates - plein champ

Tomates - plein champ

Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:21 Max:89	3 Jours.	5
Condition d'emploi réglementaire:	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.			
Dose préconisée:	0.5 L/ha			
Efficacité:	Très efficace			

[L'échelle BBCH pour les légumes de la famille des solanacées](#)

TOPAZE Tomates - sous serre

Tomates - sous serre
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.5 L/ha	2/an	Min:21 Max:89	3 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: Intervalle minimum entre les applications : 10 jours. Egalement autorisé sous abri.
Dose préconisée: 0.5 L/ha
Efficacité: Très efficace

[L'échelle BBCH pour les légumes de la famille des solanacées](#)

TOPAZE Vigne - raisin de cuve

Vigne - raisin de cuve
Traitement des parties aériennes

Oïdium

Dose autorisée	Nombre maximum d'applications	Stade d'application (BBCH)	Délai Avant Récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique (en m)
0.25 L/ha	2/an	Min:53 Max:79	28 Jours.	5

Condition d'emploi réglementaire: 2 applications par an non consécutives
Dose préconisée: 0.25 L/ha
Période d'utilisation préconisée: Mai, Juin, Juillet, Aout,
Efficacité: Très efficace
Stade d'application préconisée: Du stade grappes séparées jusqu'à la fermeture de la grappe

[L'échelle BBCH pour la vigne](#)

TOPAZE Vigne - raisin de table

Vigne - raisin de table
Traitement des parties aériennes

Conseils d` utilisation

Préparation de la bouillie

Préparation de la bouillie: verser TOPAZE dans la cuve à moitié remplie d'eau, agitateur en marche . Compléter au volume d'eau désiré et maintenir l'agitation pendant tout le traitement. En cas de mélange introduire TOPAZE après les sachets hydrosolubles, les poudres mouillables, les granulés dispersibles et les suspensions aqueuses.

Conditions particulières de mise en oeuvre

Tout mélange avec les engrais foliaires est déconseillé

Pulvérisation

Vigne : Traiter sur la zone fructifère rang par rang et face par face.

Volume d'eau

Adapter le volume d'eau au type de pulvérisation et au volume de végétation - CULTURES
LEGUMIERES : appliquer un volume > à 300 l/ha de bouillie.

Paramètres pression

Adapter la pression au type de pulvérisation, au type de buses et en fonction du volume/ha retenu. .

Délai sans pluie

2 heures

Type de buse

A fente
A limitation de dérive

Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

- Pour le stockage : se référer à l'étiquette du produit.
- Élimination du produit, de l'emballage et des équipements de protection individuelle (EPI) usagés :

Réemploi de l'emballage interdit.

En fonction des produits / contenants achetés :

- Apporter les emballages ouverts, rincés (3 fois minimum) et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à une autre collecte organisée.
- Pour les cartons et sacs : Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.
- Pour les futs plastiques et métalliques au-delà de 25 l et ce jusqu'à 300 l : Apporter les emballages vidés et fermés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Syngenta France SAS est partenaire de la filière ADIVALOR.

- Pour les gros emballages de 500 litres et 1000 litres : L'emballage bénéficie d'une reprise par le fabricant. Pour les conditions, veuillez-vous référer au document attaché sur l'emballage

Urgences

EN CAS D'URGENCE :
Composer le 15 ou le 112 ou contacter
le centre anti poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau
Phyt'Attitude, **N° Vert 0 800 887 887**
(Appel gratuit depuis un poste fixe).

Numéro d'urgence Syngenta

N° Vert 0 800 803 264

Renseignements techniques

N° Indigo 0 825 00 05 52

En cas d'accident de transport

06 11 07 32 81

0,150 € TTC / MN

Premiers soins :

S'éloigner de la zone dangereuse.

• En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

• En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

• En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

• En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contacter votre vétérinaire

Mentions légales

• TOPAZE® - Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

TOPAZE® - AMM N° 8300025 - Composition : 100 g/l penconazole * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe2 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou toute autre produit contenant du penconazole sur sols à pH® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr .
